

Rallye mémoire à Nevers

Questionnaire Square de la Résistance/ancien hôpital

Lors de ce parcours, à chaque arrêt, vous allez découvrir des lieux, des plaques de rues et des monuments en souvenir d'hommes et de femmes ayant participé à la Seconde Guerre mondiale. Des documents supplémentaires vous permettront de mieux les comprendre et de les expliquer.

Arrêt n°1 : Square de la Résistance

A) Stèle des Compagnons de la Libération

1) Dans le tableau ci-dessous, notez les noms des Compagnons de la Libération selon les unités où ils ont été engagés :

| | | |
|---|-------|--|
| Unités militaires de la France Libre | Terre | |
| | Mer | |
| | Air | |
| Résistance intérieure | | |

2) Quelles différences faites-vous entre les unités militaires de la France Libre et la résistance intérieure ?

.....

.....

.....

3) Pour tous ces hommes, l'engagement dans cette guerre a bouleversé leurs vies. Choisissez 3 noms et montrez que ces hommes ont eu des destins très différents.

- Nom : :

- Nom : :

- Nom : :

B) Monument départemental de la Résistance

Le 19 septembre 1954 se déroule l'inauguration du monument départemental de la Résistance. Divers discours sont alors prononcés à cette occasion.

Document 1 : Discours de Paul Dubost, maire de Nevers

« Ce monument, taillé dans le granit du Morvan, a pour mission de transmettre aux générations à venir le témoignage de l'héroïsme des résistants. Face à cette femme de chez nous, protégeant son enfant, laissons parler notre mémoire. Évoquons les heures sombres de l'oppression, les tortures atroces endurées par tous ces patriotes, fidèles à leur idéal, comme les durs combats menés pour la libération de la Patrie.

Mais promettons de ne pas oublier la grande leçon des morts : ils sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie pour un idéal : la Liberté ».

4) Document 1 et plaque du monument : Pourquoi ce monument a-t-il été réalisé ?

.....
.....

5) Quel synonyme pouvez-vous donner à « patriotes » ?

6) Quelle valeur les résistants ont-ils défendu ?

7) Que peut aussi représenter « cette femme » ?

Document 2 : Discours de Pierre Mendès-France, président du Conseil (actuel Premier ministre)

« La Libération ne constituait pas la seule récompense promise aux sacrifices des résistants. Le pays libéré voyait devant lui les perspectives d'un renouveau politique, économique et social. Dix années se sont écoulées. Aujourd'hui, la construction pacifique de l'Europe demeure parmi nos principales préoccupations. La réconciliation franco-allemande est une condition de la stabilité politique de l'Europe comme de son développement économique et social. La participation anglaise à la construction de l'Europe constitue un élément décisif du succès ».

Source : Arch. dép. Nièvre (Archives départementales de la Nièvre) cotée 1 Per 134/19 : *Journal du Centre* du lundi 20 septembre 1954

8) Quels sont les deux souhaits de Pierre Mendès-France en septembre 1954 ? Vont-ils se réaliser ?

.....
.....
.....

Arrêt n°2 : Allée du maquis Julien

« Pierre Henneguier (qui prend le pseudonyme de Julien) commence ses activités résistantes dès 1941 dans la région de Marseille (en particulier la collecte de renseignement et d'aide à des personnes recherchées). Arrêté en fin d'année 1941, relâché, puis de nouveau arrêté par la Gestapo en juillet 1943, il réussit à s'évader en sautant du train en marche.

Après s'être replié dans l'Aveyron durant quelques mois, il arrive à Paris en janvier 1944. Nommé chef d'une équipe de sabotage (notamment dans des usines qui travaillent pour l'armée allemande), Julien et ses vingt-huit hommes partent de Paris pour le Morvan le 6 juin 1944.



Le 12 juin, à Lormes, a lieu le premier affrontement armé avec les troupes allemandes.

À la mi-juillet, le maquis s'installe dans le centre de la Nièvre, dans les bois de Sancy (sur la commune de Saint-Franchy), et entre en contact avec les autres maquis de la région : Daniel, Mariaux et Roland Champenier. Entre le 12 et le 15 août, les maquis Daniel, Mariaux et Julien combattent les forces allemandes à Crux-la-Ville (1).

Le 9 septembre, le bataillon quitte Saint-Franchy pour occuper Nevers. Les résistants cantonnent dans l'École professionnelle (2). L'état-major du bataillon et l'automitrailleuse [voir photographie page précédente] prennent part à la cérémonie officielle de l'après-midi au monument aux Morts de Nevers ».

Source : Arch. dép. Nièvre, 999 W 62 ; Internet.

(1) Depuis 1945, tous les 15 août, une cérémonie commémorative de cette bataille se déroule à Crux-la-Ville, commune située dans le centre du département.

(2) Actuellement médiathèque Jean Jaurès.

9) Pourquoi la date du 6 juin 1944 est-elle célèbre ?

10) Quelles ont été successivement les différentes actions résistantes menées par Pierre Henneguier ?
.....
.....

11) À l'aide du texte et de vos connaissances, expliquez le terme « maquis ».
.....
.....
.....



La plaque « Allée du maquis Julien » est située sur le bâtiment aujourd'hui constitué de logements et de locaux commerciaux. Mais, à ce même endroit se trouvait avant un hôtel, le plus grand de Nevers, appelé l'Hôtel de France. Réquisitionné en totalité par les Allemands, il a été le siège de la Feldkommandantur entre 1940 et 1944.

La Feldkommandantur regroupait le commandement militaire et l'administration allemande : celle de Nevers étendait son action sur tout le département nivernais ainsi que sur le nord du département de l'Allier.

La photographie ci-contre provient du fonds Bélile (Arch. dép. Nièvre). Ce photographe professionnel a fait des clichés et en a récupéré beaucoup d'autres réalisés par les soldats allemands.

Arrêt n°3 : Ancien hôpital (devant la chapelle)

Document 1 : Journal Paris-Centre du 6 novembre 1943

Titre : « *Huit individus armés chloroforment et désarment trois gardiens de la paix puis délivrent six détenus politiques* ».

« *À l'hôpital général de Nevers, les terroristes ont réussi à faire évader six détenus. Ces derniers se sont enfuis avec leurs sauveteurs. D'autres terroristes faisaient le guet et gardaient, mitraillettes au poing, les issues menant au pavillon, pendant que leurs complices accomplissaient leur enlèvement audacieux* ».

Document 2 : Journal *La Nièvre Libre* de novembre 1943

« Nos lecteurs ont appris l'heureuse évasion de six patriotes soignés à l'hôpital de Nevers, après avoir subi la « question » à l'École normale (1). On comprendra que nous ne pouvons donner de détails sur cette expédition hardie. C'est une histoire que nous conterons après la libération : elle en vaut la peine. *La Nièvre Libre* adresse ses félicitations aux camarades qui ont osé et réussi cette magnifique entreprise ».

(1) Subir la « question » : être interrogé en subissant des tortures. Le bâtiment de l'École normale est actuellement le collège Victor Hugo.

Source : Arch. dép. Nièvre, 1 Per et 999 W 62

12) Soulignez dans l'article du journal *Paris-Centre* (document 1 page précédente) le mot utilisé pour qualifier les hommes qui ont réalisé cette évasion.

Puis soulignez dans l'article du journal *La Nièvre Libre* (document 2 ci-dessus) le mot utilisé pour qualifier les hommes qui ont réalisé cette évasion.

13) Encadrez dans l'article du journal *Paris-Centre* (document 1 page précédente) le terme utilisé pour qualifier les hommes qui se sont évadés.

Puis encadrez dans l'article du journal *La Nièvre Libre* (document 2 ci-dessus) le terme utilisé pour qualifier les hommes qui se sont évadés.

14) Quelle différence faites-vous alors entre ces deux journaux ?

.....
.....

Arrêt n°4 : Rue Simone Veil (1927-2017)

Texte d'accompagnement :

Née dans une famille juive aux origines lorraines, Simone Jacob est déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans. Avec ses deux sœurs Madeleine et Denise, elles aussi déportées, elles sont libérées par les troupes britanniques le 15 avril 1945 du camp de concentration de Bergen-Belsen. Mais, son père, sa mère et son frère sont morts durant la guerre. En 1946, elle épouse Antoine Veil.

En 1974, elle est nommée ministre de la Santé : elle fait adopter la loi dépénalisant le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), appelée par la suite « loi Veil ».

Elle est la première personne à accéder à la présidence du Parlement européen — nouvellement élu au suffrage universel —, une fonction qu'elle occupe de 1979 à 1982. Elle a été très tôt favorable à la réconciliation franco-allemande et à la construction européenne.

Source : Internet

15) Quelle raison explique la déportation de la famille Jacob ?

16) Qu'est-ce que la « loi Veil » ? Soulignez l'explication dans le texte.

17) Pourquoi sa nomination à la tête du Parlement européen peut-il être vu comme un symbole ?

.....
.....






Questionnaire réalisé par M. Boudard (Service éducatif des Archives départementales de la Nièvre)